

Décision

Générale

colonial

Décision n° 61/48/SPCG portant nomination d'un Commissaire à la Jeunesse.et aux Sports

n° 61/48/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 avril 1961

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1961

Date du numéro
30 avril 1961

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Aucouturier René, instituteur (7^e échelon), maitre auxiliaire d'éducation physique au lycée de Djibouti est nommé Commissaire à la Jeunesse et aux Sports à compter du 1er octobre 1960. Art. 2. — La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire en mission : Le Secrétaire général p.i. chargé de l'expédition des affaires courantes, Président du Conseil de Gouvernement par délégation, Guy FÉNARD. Par le Chef du Territoire, Président du Conseil de Gouvernement : Le Vice-Président du Conseil de Gouvernement p.i., Raymond PÉCOUL. Le Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, Barkat GOURAT Hama Dou. Le Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan, Raymond PÉCOUL.